



ato pia adey G&B GARRIGUES GARRIGUES

Saint-Amand-Magnazeix

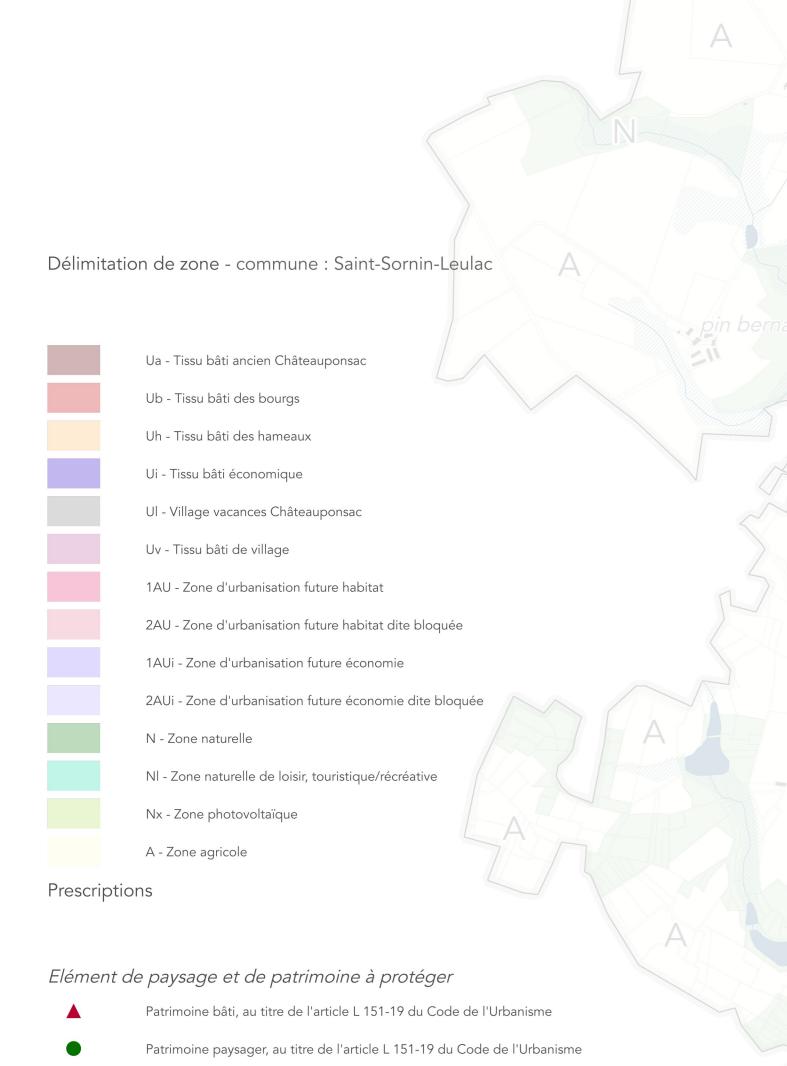
le puychaumet

les combes A

puybesson

Châteauponsac

Commune : Saint-Sornin-Leulac



Zone humide, au titre de l'article L 151-23 du Code de l'Urbanisme

• Commerce protégé, au titre de l'article R 151-37 4° du Code de l'Urbanisme

Emplacement réservé, au titre L 151-41 du Code de l'Urbanisme

Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L 151-11 2° du Code de l'Urbanisme

Orientation d'Aménagement et de Programmation, au titre des articles L 151-6 et L 151-7 du Code de l'Urbanisme

Diversité commerciale à protéger ou à développer